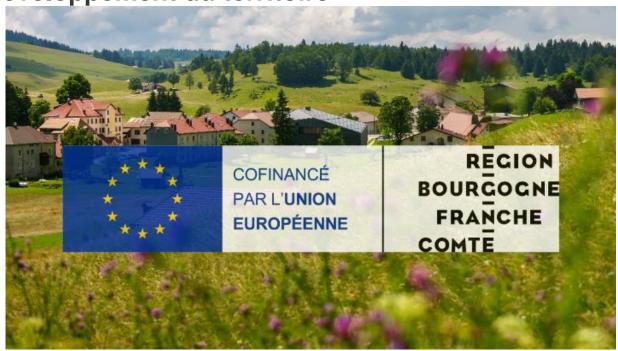


L'info du Parc

A la Une

Le Parc porteur de multiples programmes LEADER : mobiliser des fonds européens pour le développement du territoire



©PNRHJ/S.Godin

LEADER est un programme de financement européen en faveur du développement des zones rurales permettant de soutenir des projets publics, privés ou associatifs. Depuis plus de 30 ans, les candidatures LEADER portées par le Parc naturel régional du Haut-Jura ont toujours été sélectionnées faisant ainsi bénéficier le territoire des fonds de ce programme.

Du LEADER V au LEADER VI, une continuité sur un territoire recentré

Le programme 2014-2022 s'achève avec des réalisations exemplaires sur les énergies renouvelables, l'écoconstruction, ou encore le tourisme. Pour la période 2023-2027, un nouveau programme se met en place, permettant de consolider les réalisations précédentes, mais aussi de continuer à expérimenter et à innover localement dans un objectif d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de l'empreinte carbone et d'amélioration de l'attractivité du territoire.

Le périmètre d'intervention LEADER VI est désormais recentré sur le Pays du Haut-Jura, soit les 38 communes des quatre Communautés de Communes composant cette entité (Haut-Jura Saint-Claude, Haut-Jura Arcade, Station des Rousses et La Grandvallière). Elles vont ainsi pouvoir bénéficier de 2 M€ de crédits européens.

Un programme LEADER VI au service de l'adaptation du territoire

La stratégie du territoire « Haut-Jura, le défi des transitions » retient 7 thématiques d'intervention .

- l'économie circulaire et l'approvisionnement énergétique en circuits courts ;
- la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial ;
- L'accompagnement de la transition des activités touristiques ;
- La préservation de l'offre de commerces et de services ;
- Le déploiement des mobilités durables ;
- L'implication citoyenne dans les projets d'aménagement ;
- La coopération inter-territoriale.

Le Parc mobilise son équipe pour accompagner les porteurs de projets dans l'émergence et la définition de leur action puis dans le montage des dossiers financiers. Enfin, l'échange et le retour d'expériences sont valorisés au sein d'un Comité de programmation spécifique au programme LEADER.

Actuellement à ses prémices, LEADER 2023-2027 ne bénéficie pas encore d'aperçu de réalisation mais les exemples du programme précédent sont parlants. Ils viennent pour certains clôturer un cycle de travail comme celui des éco-constructions et rénovations tandis que d'autres nécessitent d'être consolidés et confortés grâce au LEADER 2023-2027.





Groupe scolaire de Bois d'Amont ©E.Prost

Jurassic Vélo Tour @PNRHJ/S.Godin

Eco-construction du groupe scolaire de Bois d'Amont

Après de nombreuses opérations d'information et de sensibilisation sur l'éco-rénovation et l'écoconstruction, LEADER 2014-2022 a permis de soutenir financièrement des projets exemplaires comme la rénovation du centre social de Viry ou la construction du groupe scolaire de Bois d'Amont, mettant en valeur les éco-matériaux et le bois local.

Jurassic Vélo Tours

Depuis 2017, le Parc et le Pays Lédonien portent la structuration d'une filière touristique autour des lacs, rivières et cascades du Jura, fédérant ainsi 9 Communautés de communes du Jura et du Doubs. Lancé en 2020, <u>Jurassic Vélo Tours</u> est un produit touristique phare, proposant 44 boucles de découverte du territoire, autour de l'eau et des mobilités douces. Des actions complémentaires pourront émarger au titre du programme LEADER 2023-2027.



Moulage fromage de chèvre ©PNRHJ/A la croisée des regards

Le Projet Alimentaire Territorial

Issu d'une importante concertation sur le territoire, <u>le Projet Alimentaire Territorial</u> propose un plan d'actions partagé entre les différents partenaires. Si **LEADER 2014-2022 est intervenu sur cette phase d'émergence, le nouveau programme va permettre de soutenir financièrement la mise en œuvre des actions** : équipements, mise en réseau des acteurs, sensibilisation autour de l'alimentation de qualité...

Des dispositifs complémentaires au service du territoire

Par sa vision transversale et son écoute des acteurs locaux, le Parc assure la cohérence entre les stratégies de territoires (Charte du Parc, SCoT du Haut-Jura...) et les différents dispositifs financiers sur le périmètre du Pays du Haut-Jura. Ainsi, le programme LEADER, le contrat Territoire en Actions ou encore le FEDER rural mobilisent tous des moyens financiers pour soutenir de façon complémentaire les projets du Haut-Jura.

Françoise Vespa, Présidente du Pays du Haut-Jura et de la CC Grandvallière s'en félicite : « Les contrats TeA et LEADER VI signés avec la Région vont permettre aux Communautés de communes du Pays du Haut-Jura, et à leurs partenaires, d'engager de nouvelles opérations et de soutenir les dynamiques engagées sur des sujets émergents comme la mobilité et la transition touristique, par exemple. Je suis particulièrement satisfaite de pouvoir programmer de nouvelles actions tout prochainement. Elles démontreront la bonne articulation et la pleine cohérence entre les attendus de nos habitants, de nos communes, et de leurs regroupements (EPCI, Pays et Parc du Haut-Jura évidemment). »

Le Parc en actions



Piézomètre permettant de mesurer la profondeur de la nappe phréatique ©PNRHJ/P.Durlet

LIFE Climat tourbières du Jura

Mesurer les effets des travaux de réhabilitation

Lorsqu'elles s'assèchent, les tourbières se dégradent en relarguant des Gaz à Effet de Serre dans l'atmosphère. Un des objectifs du programme <u>LIFE Climat</u> auquel participe le Parc est de réduire ces émissions en réhabilitant le fonctionnement de ces milieux naturels.

Le Parc et ses partenaires ont mis en place un protocole de suivi rigoureux, appuyé par 2 scientifiques spécialistes. Il va permettre de quantifier l'atténuation des émissions obtenues grâce aux travaux de réhabilitation.

Ainsi, 7 stations de suivis sont en cours d'installation sur le massif, dont 2 dans la Vallée de l'Orbe. Elles combineront analyse fine des variations de la nappe phréatique et mesure directe des émissions de Gaz à Effet de Serres.

Les stations devraient être mises en route ce printemps à la reprise de la végétation. Il faudra cependant pas moins de 10 ans pour obtenir des résultats robustes.

Révision de la Charte

Une expertise scientifique

Dans le cadre de la <u>révision de sa Charte</u> le Parc a demandé à son <u>Conseil Scientifique et Prospectif (CSP)</u> de contribuer au diagnostic du territoire notamment en identifiant les enjeux liés à des contextes globaux comme le changement climatique, à des singularités territoriales ou à la combinaison des deux. Par exemple, la hausse des températures et les modifications dans la répartition des précipitations s'associent à la dynamique majoritairement drainante des sols karstiques du Haut-Jura.

Grâce à la compilation de ses connaissances, le CSP a formulé des recommandations et alertes concernant la biodiversité, l'eau, les sols et le développement socio-économique.

Ces notes d'enjeux sont autant de bases pour retenir les actions à inscrire dans la future Charte.



©PNRHJ/E.Durr

Stratégie Forêt : une plateforme d'échange et de gouvernance

Des étudiants forestiers sur le territoire du Parc

En ce début d'année 2024, le Parc accueille une classe d'étudiants en gestion forestière de l'Ecole d'ingénieurs Agro Paris Tech. En effet, ils ont ciblé le Haut-Jura comme terrain favorable à la réalisation d'un module d'enseignement particulier. Suite à des échanges en fin d'année dernière, le Parc a décidé de leur passer une commande dans la cadre du renouvellement de sa Stratégie Forêt - Bois. Au programme, trois semaines de travail pour réfléchir à la création d'une plateforme d'échanges et de gouvernance concernant les enjeux forestiers. Un enjeu identifié lors des discussions menées avec les socioprofessionnels au cours des démarches de renouvellement de la stratégie Forêt - Bois. Un moyen pour le Parc d'être appuyé dans ses réflexions et de participer à la formation des futurs forestiers de notre pays. Un rendu sera proposé aux acteurs forestiers le 25 janvier et l'ensemble du travail apportera une aide précieuse aux futures actions du Parc.

'agenda des RDV du Parc

Les RDV du Parc de l'hiver commencent!

16 journées d'animations gratuites compilées dans la bro Infos et inscriptions: 03.84.34.12.27 ou accueil@parc-hau

Les RDV de début février :





• Sorties nature et ateliers

A la découverte des tourbières en hiver

Vendredi 9 février à Chapelle-des-Bois

Rando-découverte des zones humides et ruisseaux de Crenans

Samedi 10 février à Crenans

Balade en quête d'indices et empreintes

Mercredi 14 février à Lajoux

Fabrication d'aquarelles artisanales

Dimanche 18 février à Lajoux

Conféren
ces et
ciné échanges

Histoire des

migrations

locales

Mercredi 1er février à Morez

Les tourbières

d'Etival, les

découvrir, les

restaurer

Mercredi 14 février

à Etival

Le Jura et les

hommes:

milieux,

contraintes,

opportunités

Jeudi 15 février à Lajoux

Les "Pourquoi"

#9 - Pourquoi et comment bien se chauffer au bois ?



©Pixabay

Près de 7 millions de foyers français se chauffent déjà au bois et c'est tant mieux car le bois est plébiscité en tant qu'énergie renouvelable. Il est d'ailleurs une ressource clé de notre territoire de moyenne montagne.

Alors pourquoi adopter les bons gestes quand on se chauffe au bois ?

Brûler du bois émet tout de même des polluants dans l'air, en particulier lorsque la combustion est réalisée dans de mauvaises conditions. Pour éviter d'augmenter les émissions de particules fines dans l'air extérieur et pour économiser du bois, quelques conseils s'imposent.

- Privilégier les poêles fermés ou les cheminées fermées, pour un meilleur rendement et moins de pollution ;
- **Privilégier des appareils modernes** qui bien utilisés sont plus performants. Ils émettent jusqu'à 10 fois moins de particules fines et consomment 5 fois moins de bois qu'un vieil appareil .
- Bien choisir son bois (sec, non traité, de préférence en bûches fendues) ;
- Bien utiliser son appareil, c'est à dire ne pas surcharger le foyer, allumer le feu par le haut, nettoyer fréquemment.

Retour en images

Biennale de l'information géographique

Le 9 janvier dernier s'est tenue à Lyon la seconde Biennale de l'information géographique organisée par le CRAIG Auvergne Rhône Alpes. Le thème du jour était "Géodonnées pour des territoires résilients : quels enjeux, quelles solutions ?"

Le Parc est intervenu au sein d'une table ronde intitulée « Connaissance et gestion de notre ressource en eau » afin d'y évoquer en particulier l'outil <u>Géorivière</u> et l'utilisation de la donnée géographique dans la gestion des cours d'eau.



© PNRHJ



Séminaire Charte, première édition

Le jeudi 11 janvier s'est tenu le premier séminaire <u>Révision de Charte</u> du Parc à l'Espace des Mondes Polaires de Prémanon. Élus et membres de l'équipe ont pu apporter les derniers éléments pour finaliser le diagnostic du territoire et se projeter dans le futur pour commencer l'écriture de la nouvelle Charte.

Un deuxième séminaire le 30 janvier aboutira à la rédaction des grands axes, base de la feuille de route 2026-2041 du territoire Parc.

Temps d'animation prospectif "rêve éveillé" © PNRHJ/S.Léret

Bonne année!



Au programme 2024 pour le Parc, la révision de sa Charte mais aussi la poursuite de nombreuses actions pour :

- Accompagner la montagne jurassienne dans son adaptation au changement climatique
- Préserver ses milieux naturels et la biodiversité
- Aménager durablement son territoire
- Prendre soin de nos rivières, tourbières et zones humides
- Développer une économie locale solidaire, l'éco-tourisme et les loisirs durables
- Et enfin sensibiliser à tous ces enjeux!

